

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

SESSION du 21 septembre 2011

Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne

Anne CAMUS, Groupe Bretagne Écologie

Monsieur le Président, mes chers collègues,

En élaborant la charte pour la jeunesse, Sylvie Robert, 1^{ère} Vice présidente a eu pour souci de prendre en compte les attentes et besoins des jeunes et de veiller à ce qu'ils soient acteurs et au cœur de nos engagements. Il ne s'agissait pas de faire à la place de... mais de faire ensemble. Soulignons que la charte présentée aujourd'hui sera soumise à évaluation avec eux. L'Agenda 21, adopté en 1992 lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, soutient cette idée puisque ce programme international se base sur la participation des jeunes qui est considérée comme stratégie clé d'un développement durable.

Bien que ne possédant pas la compétence santé, la Région s'est investie en partenariat avec les autres acteurs de la Jeunesse dans des actions préventives afin de mieux garantir la santé des jeunes. S'est donc mise en place, à l'échelle régionale et au fil des ans, une politique publique cohérente et efficace ciblant en priorité les jeunes en insertion, les lycéens, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle.

Les mesures de prévention déjà existantes seront poursuivies, réaffirmées et étendues.

Il en est ainsi de la prévention concernant les conduites addictives et le suicide dont le taux est tristement défavorable comparativement aux autres régions françaises. L'utilité des dispositifs d'animation territoriale de santé et des Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) co-financés depuis 2005 n'est plus à démontrer en matière de prévention. Les PAEJ permettent aux jeunes d'accéder à une première écoute anonyme, confidentielle et gratuite et servent de fusibles entre le mal être et le passage à l'acte. Malgré cette indéniable utilité, l'État a pris la décision de diminuer la voilure de leurs crédits de fonctionnement lors du projet de loi de finances 2011 avec une baisse de sa participation d'un tiers en 2010 à un ¼ en 2011... au risque de les voir disparaître définitivement. État qui se défait une fois de plus sur les collectivités locales... Aussi, la région Bretagne interpellera l'Agence Régionale de Santé sur cette situation. La Région réaffirme donc son soutien aux PAEJ qui pourra se concrétiser, à compter de 2012 et sous réserve du vote du Budget Primitif en février prochain, par un financement à ceux qui en feront la demande.

Des nouveautés découlent d'une demande d'information de la part des jeunes bretons et répondent à un véritable besoin : des supports de prévention numériques et la création de véritables espaces de santé avec la possibilité de permanences d'acteurs de prévention verront le jour dans les établissements dont la Région a la charge, un numéro vert régional sera créé pour répondre aux questions de santé.

Enfin, notre collectivité a eu à cœur d'intégrer la politique transversale Santé Environnement dans les structures dont elle est gestionnaire. Il serait d'ailleurs souhaitable que les animateurs

santé qui relaient nos préoccupations en terme de santé publique puissent également porter les nouvelles priorités de la région issues de la politique « santé et environnement».

Rappelons ici monsieur le Président, que l'un des objectifs de l'éco- référentiel des lycées est bien la santé de l'ensemble des usagers. Les actions portées par la Région sous l'œil vigilant de notre Vice-Présidente en charge des lycées, Marie-Pierre Rouger, protègent la santé des jeunes et celle des personnels. En témoignent les exigences sur la non utilisation des produits phytosanitaires, de la qualité du bâti par l'obligation faite au maître d'œuvre de fournir des matériaux sans COV pour la construction ou la réhabilitation, de l'approvisionnement en produits sains et équilibrés des cantines scolaires, etc.

Nous devons avoir à cœur d' informer les jeunes que l'ensemble de ces initiatives agit sur la qualité de leur milieu de vie et influence grandement leur bien être physique et psychologique.

Répondre aux objectifs du développement durable c'est aussi promouvoir leur santé et donner à chacun des chances accrues de mener une vie saine et épanouie.

Soulignons encore le rôle joué par le CRJ sous la présidence de M-P. Rouger qui est l'occasion privilégiée d'une collaboration entre les jeunes et les adultes pour améliorer leur milieu de vie et se développer en tant que personnes et citoyens.

Enrichir leurs connaissances, développer leurs compétences c'est impliquer les jeunes pour faire de la Bretagne une région écologiquement et socialement durable et les préparer à y prendre toute leur place.

Soyez le changement que vous voulez voir dans ce monde. Prenons la responsabilité du changement en donnant l'exemple ! disait Ghandi.

Les jeunes bretons et la Région ont déjà pris le bon chemin.

Je vous remercie.